Feuilles glabres ou ciliées, étroitement linéaires, égalant environ les corolles petites (périgone à divisions ayant de 15 à 20 mm.).

δ. **Valeryi** Nob.; *C. Valeryi* Tineo *ap.* Guss. *Fl. Sic. syn.*, p. 818. Feuilles étroitement linéaires, allongées et une fois plus longues que les fleurs, celles-ci ordinairement solitaires et semblables à celles de γ.

Hab. (du *C. Cupani!*, sensu amplo). — France (*Alpes-Maritimes*), Sardaigne, Italie, Sicile, Malte, Céphalonie et Zante, Macédoine, Grèce, Cyclades; Tunisie, Algérie.

Subspec. — C. GLOSSOPHYLLUM Heldr. *Herb. norm.*, 1496 et 1496 *bis* (*cum diagn.*); Halácsy *Consp. fl. Græcæ*, III, p. 274.

Plante diphylle, plus robuste que le type, à fleurs souvent nombreuses; feuilles glaucescentes, largement lancéolées-linéaires, jamais ciliées, allongées après l'anthèse et à la fin dépassant longuement les fleurs passées. — Grèce : Messénie.

4. — *C. pusillum* Sieb. *Reise*, I, p. 482, in *Flora*, 1822, I, p. 248; A. et J. Schultes *Syst.*, VII, p. 1520; Fraas *Fl. class.*, p. 284; Raulin *Cret.*, p. 871; Halácsy, *l. c.*, p. 275.

Périgone très petit, à divisions linéaires-subulées, aiguës ou obtusiuscules, *5-nerviées; anthères jaunes; plante naine, 3-4-phylle; feuilles étroitement linéaires* (1 mill. de large), *glabres.* — Crète.

5. — *C. Steveni* Kunth *Enum.*, IV, p. 144; Boiss. *Fl. orient.*, V, p. 165; et auct. nonnull. (*emend. et excl. syn. loc. europ.*); *C. montanum* Stev., *l. c.*, p. 267; A. et J. Schultes *Syst.*, VII, p. 1518; *non* L.; *C. polyphyllum* Boiss. et Heldr. *Diagn. pl. orient.*, sér. II, fasc. 4, p. 121; *C. Bertolonii* var. *Steveni* Batt. et Trab. *Fl. d'Alg.*, p. 76.

Plante polyphylle; feuilles linéaires, lisses; périgone campanulé, à divisions assez longues (2-3 centim.), *oblongues ou étroitement elliptiques, obtuses; anthères jaunes.* — Syrie, Palestine.

M. Gagnepain donne lecture de la communication suivante :

Sur quelques espèces du genre *Trychoscypha* de l'herbier du Muséum,

PAR M. H. LECOMTE.

Le genre *Trichoscypha* Hook. f.[1], de la famille des Anacardiacées, comprend actuellement 23 espèces provenant de la

1. Hook. f. in Benth. et Hook. *Gen. Plant.*, I, 423; — *Sorindeia*, March. *Revue Anacard.*, 42, 167; Baill. *Hist. des Pl.*, V, 315.

Côte occ. d'Afrique. Ce genre diffère surtout du genre voisin *Sorindeia* P.-Thouars, par les étamines qui sont en nombre égal à celui des pétales et les dépassent habituellement, tandis que chez les *Sorindeia*, elles sont plus nombreuses et plus courtes.

Ayant eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois un remarquable représentant du genre *Trichoscypha* au Congo français (Région de Kitabi, sur le fleuve Kouilou, 1893) nous avons examiné l'échantillon botanique que nous avions recueilli et nous avons saisi cette occasion d'étudier les autres plantes du même genre que possède l'herbier du Muséum. A part quelques exceptions, ces plantes proviennent de l'herbier du regretté Pierre qui avait bien voulu nous engager à en poursuivre l'étude; elles ont été recueillies pour la plupart aux environs de Libreville par le R. P. Klaine, dont le dévouement à la science est si apprécié des botanistes.

Il n'est pas inutile de faire remarquer tout d'abord que sur les 23 espèces décrites jusqu'à ce jour (20 créées par Engler et les 3 autres par Hooker, Oliver et De Wildeman), aucune n'a été étudiée en même temps sur ses fleurs mâles et ses fleurs femelles; en sorte que sur ces 23 espèces, 5 ont été créées et décrites d'après les fleurs femelles seulement (*Tr. Oliveri* Engl.; *Tr. Mannii* Hook.; *Tr. patens* Engl.; *Tr. reticulata* Engl.; et enfin *Tr. congoensis* Engl.) et les 18 autres d'après les fleurs mâles. Il est hors de doute que dans ces conditions la revision du genre tout entier s'imposera un jour et qu'un certain nombre d'espèces devront disparaître. Dans ce qui va suivre, nous aurons à décrire des plantes dont une sorte de fleurs seulement nous est connue et d'autres dont nous avons pu rencontrer en même temps, dans l'herbier du Muséum, les fleurs mâles et les fleurs femelles.

Il nous paraît ici nécessaire d'appeler l'attention sur le disque, au point de vue de l'importance qu'il convient de lui attribuer. Dans son premier essai de classification des *Trichoscypha*, Engler (*Monogr. Phanerogam.*, Vol. IV, p. 307) établit deux groupes suivant que le disque est glabre ou velu. Or il faut remarquer que les fleurs de *Trichoscypha* sont toujours unisexuées et que la valeur morphologique de ce qu'on appelle

le disque n'est peut-être pas la même suivant que l'on considère les fleurs mâles ou les fleurs femelles.

Quand il s'agit des fleurs femelles, le disque constitue une formation bien nettement déterminée et il est tout à fait naturel de tenir grand compte de l'état de sa surface, suivant que celle-ci est glabre ou velue. Il en est tout autrement quand il s'agit des fleurs mâles, car dans l'organe en forme de plateau, concave ou convexe, circulaire ou polygonal, entier ou échancré que le descripteur désigne sous le nom de disque, il convient, en réalité, de distinguer deux choses différentes : d'une part une région extérieure formant la bordure du plateau et qui constitue le disque proprement dit; d'autre part une région centrale, qui représente le pistil avorté et qui est au pistil bien développé des fleurs femelles ce que les staminodes des fleurs femelles sont aux étamines bien constituées des fleurs mâles. Nous avons été amené à cette considération par l'étude d'une plante du Congo que nous rapportons à l'espèce *Tr. ferruginea* Engl. et dont nous avons été assez heureux pour récolter les fleurs mâles et les fleurs femelles. Le disque de la fleur mâle nous avait paru très nettement velu à un premier examen ; mais des coupes fines, pratiquées parallèlement à l'axe de la fleur, nous ont prouvé, sans contestation possible, que notre première observation faite à la loupe se trouvait entachée d'erreur, du moins dans l'interprétation des faits. En effet, le disque de la fleur mâle se montre fortement concave, avec un bourrelet circulaire légèrement échancré en quatre points, pour laisser passer les filets des étamines. Or la partie centrale concave du disque est seule couverte de poils, tandis que le sommet et le revers des bourrelets en sont totalement dépourvus et, précisément, cette partie glabre présente seule les caractères de structure du disque, avec les multiples rangées de cellules régulièrement disposées en séries radiales sous l'épiderme. En sorte que, dans cette fleur, le disque, en apparence velu, si on considère l'ensemble du plateau qui occupe le centre de la fleur, est en réalité un disque glabre bien net si on ne considère que la partie comparable au disque des fleurs femelles. Mais seule l'étude de la fleur au microscope permet de résoudre cette question.

Tr. ferruginea Engl. *Bot. Jahrb.*, 1893, p. 112.

Sous ce nom, ENGLER a décrit une plante à laquelle nous croyons devoir rapporter celle dont nous avons remis les fleurs à l'herbier du Muséum sous le nom indigène de *Mvoûta*. Il ne nous paraît pas inutile cependant de compléter la description donnée par ENGLER.

Disons tout de suite que les indigènes du pays Loango désignent sous le nom de *Mvoûta* plusieurs formes différentes de *Trichoscypha*. Celui dont il s'agit ici est un arbre de 8-10 m., à tige noueuse (nodosités produites par cicatrisation après arrachage des grappes de fruits) et à grandes feuilles imparipennées, atteignant facilement plus d'un mètre de longueur. La moindre incision pratiquée dans l'écorce laisse écouler un liquide épais et de couleur rougeâtre.

Les grappes de fleurs et de fruits sont insérées le long de la tige, ce qui donne à l'arbre une physionomie tout à fait caractéristique [1]. Chaque fruit mûr ressemble extérieurement à une grosse prune de couleur rouge; les indigènes en sucent volontiers la pulpe; nous le faisions nous-même assez souvent pour combattre la soif : cette pulpe est de saveur astringente.

Les fleurs femelles sont groupées en grappes serrées; l'axe principal de l'inflorescence et ses ramifications sont couverts de poils courts de couleur rouge brunâtre. La grappe rapportée dans l'alcool n'avait pas plus de 10 cm. de longueur. Il n'existe pas de bractées à la base des ramifications primaires et secondaires de la grappe; mais chaque pédicelle floral naît à l'aisselle d'une bractée filiforme et velue d'une longueur égale à celle du pédicelle floral.

Chaque fleur femelle est portée par un pédicelle de 3-4 mm. de longueur couvert de poils très courts. Calice légèrement velu, à 4 lobes à peine marqués, formant une véritable cupule autour de la base de la fleur. Corolle à 4 pétales glabres, ovales, rouges, à préfloraison valvaire; leur longueur est d'environ 3 mm. et leur largeur 2 mm. à 2 mm. 3; ils ont chacun une nervure médiane bien marquée, avec quelques nervures secondaires se dirigeant d'abord obliquement vers le sommet du pétale, puis se réfléchissant vers la base (quelques fleurs présentent 5 pétales). Les 4 étamines alternes avec les pétales, sont un peu plus courtes que ces derniers et ne mesurent guère plus de 2 mm., avec un filet de 1 mm. 5 étranglé au sommet; anthère légèrement triangulaire, à deux loges un peu écartées vers le bas et attachée sur le filet par la partie dorsale; ces anthères sont avortées et ne produisent pas de pollen. Disque très net, à bord épaissi, glabre, très légèrement échancré pour laisser passer les filets des étamines, ce qui lui donne la forme d'un bourrelet à 4 lobes entourant la base de l'ovaire. Pistil constitué par un ovaire ovoïde, uniloculaire, mesurant environ 2 mm. 5 de longueur et couvert de poils rougeâtres de 1,3 mm.; cet ovaire est surmonté de trois stigmates sessiles, à surface hérissée de courtes papilles; l'ovule anatrope et bitegminé est inséré au voisinage du sommet de l'unique loge de l'ovaire.

Le fruit est une drupe ovoïde qui devient rouge à maturité et qui ne porte à ce moment à sa surface que de petites saillies lui donnant un

1. Dans la région de Libreville les Européens désignent souvent ces fruits sous le nom de *Raisin Pahouin*.

aspect pulvérulent; le calice persistant, le disque et souvent aussi les étamines entourent la base de ce fruit; il est couronné à son sommet par 3 ou 4 stigmates arrondis; la longueur du fruit est de 45-50 mm. et son diamètre 30-35; suivant une génératrice correspondant à l'intervalle entre les deux cotylédons, le péricarpe présente un léger sillon dirigé suivant un demi-méridien; le péricarpe mesure, au milieu du fruit, euviron 6 mm. d'épaisseur; il comprend une partie charnue extérieure qui se divise en 2 couches, l'externe constituée par un parenchyme serré presque dépourvu de faisceaux libéro-ligneux et une zone interne de parenchyme plus lâche, mais parcourue par de nombreux faisceaux libéro-ligneux à liber entourant un canal sécréteur; la couche externe de ces faisceaux est surtout formée de faisceaux annulaires; les internes sont plutôt longitudinaux; enfin l'endocarpe (mesurant 1/4 ou 1/5 de mm. d'épaisseur) est formé de 3 ou 4 assises de cellules, à membrane épaissie et lignifiée, dont les plus internes sont presque cubiques et les externes, aplaties tangentiellement.

La graine ovoïde et suspendue à la partie supérieure de l'unique loge du fruit, comprend un tégument formé d'un parenchyme très hétérogène parcouru par des faisceaux libéro-ligneux; l'albumen fait défaut et l'embryon comprend deux cotylédons inégaux, plan-convexes, constitués par un parenchyme violacé, à grosses cellules polyédriques gorgées de grains d'amidon et parcouru par des faisceaux libéro-ligneux, à liber, entourant un canal sécréteur; près du sommet, ces 2 cotylédons sont réunis par une radicule très courte située latéralement.

Les fleurs mâles sont groupées en une panicule d'environ 15-18 cm., dont l'axe principal et les ramifications sont couverts de poils bruns. La base de cette inflorescence porte une large bractée triangulaire ou plutôt cordée de 20 mm. de largeur et 25 mm. de longueur, couverte de poils bruns et courts.

Chaque fleur mâle naît à l'aisselle d'une bractée filiforme velue et très petite. Le pédicelle floral mesure environ 3 mm. de long et il est couvert de poils rougeâtres. Calice velu, à 4 lobes à peine marqués; corolle formée de 4 pétales glabres et semblables à ceux des fleurs femelles. Étamines 4, de même longueur que les pétales, à anthère fertile, fixée sur le filet par la partie dorsale. Disque glabre, échancré en quatre points pour laisser passer les étamines et paraissant formé de 4 lobes, comme celui des fleurs femelles; ce disque entoure une partie concave et velue qui tient la place du pistil avorté.

C'est précisément au sujet de cette plante que nous avons cru devoir appeler plus haut l'attention sur la valeur qu'il convient d'attribuer à l'état de la surface du disque dans les fleurs mâles de *Trichoscypha*.

Trichoscypha gabonensis H. Lecomte, sp. nov.

Plante ligneuse, à grandes feuilles imparipennées de 4-5 dm., avec un pétiole mesurant jusqu'à 5 mm. de diamètre à la base; folioles subopposées, souvent insérées à 1 ou 2 cm. de distance; pétiolule de 4-6 millim., un peu renflé; limbe oblong ou obovale-oblong, subcoriace, atteignant 20-21 cm. sur 6-5 cm., glabre sur toute sa surface, mais portant une ligne

de poils sur la nervure médiane, à la face supérieure et terminé par un acumen obtus, progressivement atténué et assez long.

Inflorescence mâle terminale, assez courte et portant seulement un petit nombre de fleurs; l'axe de cette inflorescence est couvert de poils rouges très courts, de même que les ramifications primaires et secondaires. Pédicelles courts et velus atteignant à peine la longueur du bouton globuleux, c'est-à-dire environ 1 mm. 5. Calice à 4 sépales courts, arrondis et velus. Corolle à 4 pétales très légèrement velus à leur face externe; étamines 4, alternes avec les pétales, plus courtes que ceux-ci, à anthères légèrement triangulaires, fixées sur le filet par leur partie dorsale. Disque légèrement concave, couvert de poils courts. Fleurs femelles et fruits inconnus.

Gabon. — *Trilles*, n° 26 (Herbier Pierre), 1901.

Cette plante se rapproche du *Tr. Oliveri* Engl. par le disque et le calice velus, de même que par les poils existant sur la nervure supérieure de la feuille. Mais le *Tr. Oliveri* possède des feuilles de 2 dm. seulement, des pétiolules de 2 mm. et des folioles mesurant 5-8 centimètres sur 2 ou 3 cm. La plante du *P. Trilles* en est donc très différente.

Trichoscypha Klainei H. Lecomte, sp. nov.

Arbre de 6-7 m., à feuilles imparipennées, 3-multijuguées, atteignant facilement 0 m. 60 de long.; folioles opposées ou subopposées; pétiolule mesurant environ 9 millim. de long; limbe oblong ou obovale-oblong, glabre, membraneux, atteignant 15 cm. de long sur 6-7 cm. de large, pourvu d'un acumen obtus peu allongé (1 cm.) et continuant insensiblement le limbe. Les nervures secondaires, au nombre de 12, 13, 14 de chaque côté de la nervure principale, se réunissent en arc avant d'atteindre le bord du limbe.

Les inflorescences mâles existent seules sur les échantillons que possède l'herbier du Muséum; elles constituent de grandes panicules terminales pouvant atteindre 40 cm. de longueur et portant des ramifications secondaires dont les plus longues ont jusqu'à 18-20 centimètres. L'axe principal et les ramifications de cette inflorescence sont couverts de poils bruns. Les bractées de la base n'ont pas été conservées et on ne découvre que leur cicatrice. Celles de la base des ramifications secondaires sont triangulaires, allongées et velues; les bractées à l'aisselle desquelles naissent les pédicelles floraux sont presque filiformes.

Le pédicelle floral, glabre, mesure 1,5-2 mm. de longueur; le bouton n'a guère que 1,3 mm. de longueur et 1,1 mm. de largeur. Le calice, glabre, est formé de 4 sépales triangulaires séparés jusque près de leur insertion et portant une sorte de carène dorsale. La corolle est à préfloraison valvaire et les 4 pétales paraissent attachés les uns aux autres dans le bouton par les papilles qui garnissent leurs bords et surtout leur extrémité. Chaque pétale présente une nervure médiane avec des ramifications latérales anastomosées. Les 4 étamines, alternant avec les pétales, sont courtes et leurs anthères sont fixées par le dos sur le filet. Elles entourent

un disque glabre qui occupe le centre de la fleur et qui est légèrement creusé au centre. Fleurs femelles et fruits inconnus.

GABON. — *R. P. Klaine*, n° 3009, 30 septembre 1902 (Herbier Pierre).

Par ses caractères, cette plante ne peut être rapprochée que du *Tr. patens* Engl., dont elle diffère par les feuilles et ses panicules beaucoup plus grandes, et du *Tr. Braunii* Engl. dont le calice est velu, tandis que celui de notre plante est glabre.

D'autre part, bien qu'elle présente la plupart des caractères externes de la plante que nous avons nommée *Tr. africana*, elle en diffère par le pédicelle et le calice qui sont glabres au lieu d'être velus.

Trichoscypha africana H. Lecomte, sp. nov.

Arbre de 8-10 m. à feuilles très longues, imparipennées, et à folioles subopposées. Pétiolule de 8-10 mm., un peu renflé; limbe oblong, obovale-oblong, membraneux, mesurant 12 cm. sur 5 et pourvu d'un acumen obtus. Nervure médiane des folioles avec quelques poils à la face supérieure.

Fleurs mâles groupées en panicules axillaires. Fleurs rouges très nombreuses et très rapprochées devenant brunes sur l'échantillon sec. Bractées triangulaires, lancéolées, velues, à la base de l'inflorescence, mesurant en moyenne 1,5 cm. de longueur. Pédicelles floraux naissant à l'aisselle de bractées linéaires couvertes de poils rouges. Axe de l'inflorescence et ramifications couverts de poils rouges. Pédicelles floraux ayant environ 2 mm. de longueur, velus comme les bractées.

Calice velu dans la fleur épanouie; 4 pétales de 2,5 mm. de longueur; 4 étamines alternes avec les pétales et à anthères légèrement triangulaires, attachées par le dos sur le filet. Disque glabre, à peine échancré en quatre points pour laisser passer les filets des étamines. Fleurs femelles et fruits inconnus.

GABON. — *R. P. Klaine*, n° 1080, 1er septembre 1897.

Cette plante présente un certain nombre de caractères communs avec le *Tr. Klainei* sp. nov. mais elle s'en distingue, en dehors de la dimension des fleurs, qui n'est pas la même, par le pédicelle et le calice qui sont nettement velus tandis qu'ils sont glabres dans le *Tr. Klainei*.

Trichoscypha fusca H. Lecomte, sp. nov.

Arbre de 4-10 mètres, à feuilles imparipennées, très grandes, atteignant jusqu'à 5 dm., 6-juguées, à folioles généralement opposées, quelquefois subopposées; pétiolule dilaté de 8 mm. de longueur; limbe glabre, subcoriace, oblong, avec 16-18 nervures secondaires se rejoignant en arc près du bord; les plus grandes folioles ayant 24 cm. × 6,5 et les plus petites 13 × 4 cm.; acumen court et obtus.

Fruits groupés en panicule de 30 cm. environ de longueur avec ramifications secondaires de 12 cm. au bas de la panicule; ramifications tertiaires de 4-5 cm.; toutes les parties de l'inflorescence couvertes de poils brunâtres très courts. Fruit ovoïde un peu atténué au sommet, avec 3 stigmates appliqués comme chez le *Tr. ferruginea* Engl. A la base du fruit, calice et corolle persistants à 4-5 lobes glabres, réfléchis; disque glabre. Fruit non mûr semblable à celui du *Tr. ferruginea* Engl., mais avec la partie charnue du péricarpe très mince; fruit couvert de poils rouges très courts.

Gabon. — Plantes récoltées par le *P. Klaine*, herbier Pierre; n° 3074, 22 et 29 septembre 1902; n° 1444, « arbre de 8-10 m. », 11 novembre 1898.

Par son disque et ses feuilles entièrement glabres et par ses fruits pédicellés, cette plante se rapproche du *Tr. patens* Engl. et du *Tr. Braunii* Engl. De la première, elle se distingue très nettement par ses feuilles et ses folioles bien plus grandes, par les pétiolules plus longs, par l'inflorescence deux fois plus grande et enfin par les nervures secondaires des feuilles au nombre de 16-18 au lieu de 6-7. Du *Tr. Braunii* Engl., ces plantes diffèrent par la taille du fruit, par l'existence de 3 stigmates très nets au sommet du fruit et enfin par la nature beaucoup moins charnue du péricarpe.

Trichoscypha nigra H. Lecomte, sp. nov.

Arbuste de 3-4 m. (sur l'une des étiquettes le *R. P. Klaine* a inscrit : *lianes*) à feuilles assez grandes, imparipennées, 3-4 jugées et à folioles nettement opposées, la foliole terminale étant toujours plus grande que les autres. Les folioles sont portées par un pétiolule de 5 mm., un peu dilaté; le limbe est épais, complètement glabre et les nervures sont à peine visibles sur la face supérieure. Il existe de très grandes différences de taille entre les folioles; les moyennes mesurent 12 × 5,5 cm. et elles possèdent 8-9 nervures latérales de premier ordre de chaque côté de la nervure principale; le limbe est ovale avec un acumen court et obtus.

Les fleurs mâles forment une panicule terminale de 35-40 cm. de longueur, avec des ramifications secondaires et tertiaires; sur ces dernières les fleurs sont réunies en glomérules. Les ramifications de l'inflorescence ne portent pas de bractées; mais à la base de chaque glomérule il en existe plusieurs de forme triangulaire et couvertes de poils.

Le pédicelle de chaque fleur est très court et ne mesure pas plus de 0,4 mm.; la longueur du bouton floral est de 1,5 mm.; les sépales sont bien nettement distincts et arrondis; le calice est velu; la corolle est formée de quatre pétales glabres et ovales; les étamines sont un peu plus courtes que les pétales et à anthères attachées par leur partie dorsale, le disque est nettement velu et légèrement concave.

Les inflorescences femelles sont plus courtes que les inflorescences mâles et ne portent qu'un petit nombre de fruits; les échantillons étudiés ne por-

tent pas de fleurs femelles, mais des fruits. Cependant à la base des fruits il n'est pas difficile de retrouver le calice, la corolle et même les étamines et le disque velu. Le fruit est une drupe ovoïde, de 14 mm. de longueur, de couleur brun foncé, à surface brillante et glabre; le sommet est couronné par 3 stigmates sessiles très rapprochés. Le péricarpe comprend une partie externe charnue et devenant quelque peu fibreuse vers l'intérieur, où elle se termine par un endocarpe parcheminé très net et d'ailleurs assez mince. La graine suspendue près du sommet porte un raphé peu saillant, mais très net, qui descend jusque près de l'extrémité opposée et présente un sillon médian. Le tégument très mince, brun, présente de nombreuses nervures. L'embryon se compose de 2 cotylédons violacés presque égaux, plans convexes, réunis par une radicule très petite, située près de l'extrémité.

Gabon. — *R. P. Klaine*, septembre 1897, n° 1005. Les numéros 1051 et 1193 appartiennent à la même espèce.

Par son disque velu, ses feuilles glabres et ses fleurs subsessiles, jaunâtres, cette plante se placerait surtout au voisinage des espèces *Tr. imbricata* Engl. et *Tr. albiflora* Engl.

Trichoscypha macrophylla H. Lecomte, sp. nov.

Arbre pouvant atteindre une taille élevée, à grandes feuilles alternes, imparipennées, 7-8-juguées, pouvant atteindre 60 cm., et parfois 1 m. de longueur; folioles opposées ou subopposées, subcoriaces, pourvues d'un pétiolule légèrement renflé de 7-10 mm. de longueur; limbe oblong ou ovale-oblong, atteignant jusqu'à 18 à 27 cm. de long. sur 7 cm. de largeur et terminé par un acumen bien détaché dont l'extrémité n'a souvent pas plus de 1 mm. de largeur. La nervure médiane de la foliole porte toujours des poils à la face supérieure. Dans les trois plantes étudiées et que nous rapportons à la même espèce, la nervure médiane de la feuille présente les mêmes caractères de structure, avec des canaux sécréteurs semblablement placés dans le liber; une gaine fibreuse incurvée en arc à convexité externe, en dehors de chaque canal sécréteur, entoure le liber. L'épiderme de la feuille présente aussi des cellules ayant les mêmes caractères de forme et de grandeur; ces cellules sont à membrane ondulée et le nombre des stomates est considérable; chacun de ces stomates mesure 35-40 μ de longueur.

Fleurs rouges, groupées en longues panicules terminales de 35-40 cm. de longueur dont les ramifications secondaires peuvent avoir 15 cm. de long et les ramifications tertiaires jusque 5-10 cm. Les échantillons ne portent pas de bractées. Les différentes parties de l'inflorescence sont couvertes de poils rouges assez serrés.

Pédicelle velu de 3-4 mm. de longueur, sans bractée; calice velu, à 4 lobes peu marqués. Corolle à 4 pétales ovales de 3×2 mm. avec une nervure principale seule bien marquée; les nervures latérales sont à peine visibles. Étamines 4, alternes avec les pétales et un peu plus courtes que ces derniers; leur longueur est de 2,5 mm.; l'anthère est fixée par sa partie dorsale sur le filet; elle est à contour ovale, avec 2 loges un peu écartées à la partie inférieure. Disque velu, renflé en son milieu et très

légèrement échancré en quatre points pour laisser passer les filets des étamines. Fleurs femelles et fruits inconnus.

Nous comprenons dans cette même espèce trois plantes de l'herbier Pierre, récoltées par le *P. Klaine* au Gabon :

1° N° 979. « Rameaux à fleurs rouge foncé d'une pousse de grand arbre », 6 septembre 1897.

2° N° 2953. « Grappes de fleurs rouges d'un arbre de 3-4 m. », 9 juillet 1902.

3° N° 6447, 6 août 1896.

Par leur disque velu, par leurs feuilles pourvues d'une ligne de poils sur la nervure médiane à la face supérieure, par le calice velu, ces plantes ne pourraient être rapprochées que de l'espèce *Tr. Oliveri* Engl. Mais elles en diffèrent notablement :

1° Par les feuilles et les folioles beaucoup plus grandes;

2° Par les fleurs, qui sont pourvues d'un pédicelle de 2-3 mm., alors que celles de *Tr. Oliveri* Engl. sont subsessiles.

Trichoscypha longifolia Engl. *Bot. Jahrb.*, I, 425.

Nous rapportons à cette espèce la plante recueillie par le *P. Klaine* dans les forêts du Gabon, le 19 août 1896, et contenue, sous le n° 114, dans l'herbier du Muséum (Herbier Pierre). Cependant les pétales du *Tr. longifolia* sont terminés en pointe, tandis qu'ils sont à extrémité arrondie dans la plante du *P. Klaine*. Le spécimen contenu dans l'herbier comprend à la fois des inflorescences de fleurs mâles et des inflorescences de fleurs femelles. Les fleurs femelles sont subsessiles et mesurent à peine 3 mm. de longueur dans le bouton; elles sont accompagnées de deux bractées linéaires velues et très petites. Calice velu à 4 lobes bien marqués et arrondis. Corolle de 4 pétales, portant quelques poils à la face interne; 4 étamines courtes; disque velu, échancré en 4 points pour laisser passer les étamines; ovaire ovoïde velu de 2 mm. de long, surmonté de 3 styles divergents presque appliqués sur l'ovaire; ovaire à une seule loge; ovule suspendu près du sommet. Fruit inconnu.

Inflorescence mâle en panicule très maigre de 10 cm. de longueur environ; fleurs subsessiles; calice velu; corolle à 4 pétales; disque velu; 4 étamines à peu près aussi longues que les pétales.

Cette plante a des feuilles comprenant moins de folioles que le *Tr. longifolia* Engl., et ces folioles sont très grandes (jusque 25 × 9 cm.); il ne nous paraît pas utile pour le moment d'en faire une espèce distincte.

Trichoscypha Preussii Engl. *Bot. Jahrb.*, 1893.

La plante contenue dans l'herbier du Muséum sous le nom de *Tr. Preussii* Engl. et provenant du Cameroun allemand (collect. *Zenker*) se rapporte à

cette espèce par ses fleurs subsessibles et par son disque glabre. Le pédicelle très court (0,5 mm.) et glabre naît à l'aisselle d'une bractée presque linéaire de 1,5 mm de longueur. Calice glabre à 4 lobes très peu marqués. Corolle à préfloraison valvaire comprenant, comme chez la plupart des *Trichoscypha* d'ailleurs, 2 pétales plus larges que les 2 autres (1,6 et 1,3 mm.); leur longueur est de 18 mm. environ; ils sont glabres, ovales et portent une nervure principale avec quelques nervures secondaires qui se dirigent vers le sommet du pétale et ne se retournent pas vers la base comme chez la plante rapportée plus haut à l'espèce *Tr. ferruginea* Engl. Etamines 4 de 1,75 mm., avec une anthère de contour ovale, fixée par le dos sur le filet; anthère fertile à 4 sacs polliniques avec assise mécanique bien caractérisée; le connectif comprend un parenchyme à cellules pourvues d'un contenu brun rougeâtre; pollen sphérique de 15 μ de diamètre. Disque circulaire, glabre, un peu renflé en son milieu.

Trichoscypha reticulata Engl.

L'herbier du Muséum possède une plante de *Soyaux* (n° 112) qui correspond évidemment à l'espèce créée par Engler (*Monogr. Phanerogam.*, Vol. IV, Paris, 1883, p. 307). C'est sans aucun doute le type de l'espèce; nous devons faire remarquer que le calice n'est pas glabre comme l'indique la diagnose fournie par le botaniste allemand, mais que ses lobes portent quelques poils. Tous les autres caractères sont conformes à la description d'ENGLER.

Trichoscypha acuminata Engl. *Bot. Jahrb.*, I, 425.

Bien que possédant seulement des ramifications de premier ordre à son inflorescence, nous rapportons à cette espèce le n° 6448 de l'herbier Pierre (n°s 200 et 200 bis *P. Klaine*), récolté au Gabon sous le nom indigène de *Tieundébélé*. Cette plante porte des feuilles dont le limbe est nettement asymétrique et ne s'attache pas à la base en des points correspondants à droite et à gauche sur le pétiole. Ce caractère n'est pas indiqué dans la description fournie par le botaniste allemand, mais il ne nous paraît pas de nature à justifier la création d'une espèce nouvelle.

Trichoscypha rubicunda H. Lecomte, sp. nov.

Arbre de 10-12 m., à feuilles alternes, imparipennées, 5-8-juguées, pouvant mesurer 50-55 cm. jusqu'à l'origine de la foliole terminale, à folioles opposées ou subopposées; pétiole principal très gros, à section demi-circulaire près de la base, arrondie plus haut; pétiolule glabre, de 10-12 mm., un peu renflé; limbe membraneux, oblong ou ovale-oblong, avec 12-14 paires de nervures secondaires se raccordant en arc sur le bord du limbe; acumen très net de 12 mm. environ, obtus ou subaigu; ner-

vure médiane avec quelques poils à la face inférieure de la feuille; longueur du limbe, pour les plus grandes folioles, 25 cm. × 8,5 et pour les plus petites 10 × 4 cm.

Panicule femelle terminale de 35-40 cm., portant à la base des bractées larges triangulaires, de 2 cm. de longueur, couvertes de poils courts et serrés; axe de l'inflorescence couvert de poils rougeâtres; ramifications inférieures de l'inflorescence atteignant 12-15 cm. et portant des ramifications de deuxième ordre. Pédicelles de 3 mm., couverts de poils bruns, naissant à l'aisselle de bractées triangulaires velues, très droites, de 1,5 à 2 mm. de longueur. Calice à 4 lobes triangulaires, avec quelques poils. Corolle glabre, à 4 pétales d'abord dressés, puis réfléchis, ovales-triangulaires, larges à la base, de 3 × 2,5 mm., portant une nervure principale avec quelques nervures secondaires ramifiées, un peu charnues; préfloraison nettement valvaire. Étamines 4, alternes avec les pétales, de 2-2,5 mm. de longueur, à anthères ovales, dorsifixes, présentant de chaque côté du connectif de nombreuses cellules à contenu rougeâtre; sacs polliniques avortés. Disque quadrangulaire, glabre. Ovaire ovoïde velu, de 2 mm. de longueur, surmonté de 3-4 styles réfléchis, terminés par un renflement stigmatique; ovaire couvert de poils de 2 sortes, les uns à tête, les autres avec un contenu rougeâtre et mesurant 1/2 mm. de longueur; une seule loge contenant un ovule suspendu près du sommet de la loge et à micropyle supérieur. Fruits inconnus.

Panicule mâle très développée, à ramifications inférieures atteignant 40-45 cm., très ramifiée, couverte dans toutes ses parties de poils rougeâtres. Pédicelles de 1-1,5 mm., légèrement velus, naissant à l'aisselle de bractées très petites, triangulaires, velues, facilement caduques. Calice glabre, à 4 lobes triangulaires avec une côte légèrement saillante. Corolle à 4 pétales, d'abord dressés, puis réfléchis, glabres, de 2 × 1,2 mm., avec une seule nervure bien marquée. Etamines 4, à anthères dorsifixes, de même longueur que les pétales. Disque carré, glabre, légèrement lobé à la surface, présentant sous son épiderme des assises bien régulières de cellules disposées en séries radiales.

Cette plante appartenant à l'herbier Pierre a été recueillie par le *R. P. Klaine* (n° 251, le 25 juillet 1900).

Elle ne pourrait être rapprochée complètement d'aucune des espèces précédemment décrites d'après leurs fleurs femelles. D'autre part elle ne pourrait, par ses fleurs mâles, être rapprochée que des espèces suivantes : *Tr. ferruginea* Engl., *Tr. laxiflora* Engl., *Tr. congoensis* Engl., *Tr. camerounensis* Engl., et *Tr. Laurentii* de Wild. Mais, du *Tr. ferruginea* elle diffère très nettement par l'existence de styles allongés; du *Tr. laxiflora* par ses feuilles 5-8-juguées et non bijuguées et par ses pétales glabres, plus grands; du *Tr. camerounensis* par ses feuilles 7-8-juguées et du *Tr. Laurentii* par la plus grande longueur des pédicelles, de même que par la forme et les dimensions des bractées situées à la base de l'inflorescence. Elle constitue donc

une espèce nouvelle à laquelle nous donnons le nom de *rubicunda* pour rappeler la couleur des poils de l'inflorescence.

A la même espèce il nous faut encore rapporter une autre plante récoltée aussi par le *P. Klaine*, mais dont l'herbier du Muséum ne possède que les feuilles et les inflorescences de fleurs mâles sous le n° 1907 (18 août 1900). En réalité la plante récoltée par le *P. Klaine* sous le n° 251 diffère de la plante portant le n° 1907 par ce fait que les feuilles du n° 1907 sont presque dépourvues de poils sur la nervure principale. Mais une section pratiquée dans la nervure médiane des feuilles nous a montré une structure tout à fait identique dans les deux plantes, avec la même distribution du tissu de soutien à la face externe des îlots libériens entourant les canaux sécréteurs. Les fleurs mâles des deux plantes présentent d'ailleurs les mêmes caractères dans toutes leurs parties.

Trichoscypha turbinata H. Lecomte, sp. nov.

Arbuste de 1 à 3 m., poussant généralement au bord des ruisseaux; jeunes rameaux glabres à écorce gris jaunâtre, fendillée longitudinalement. Feuilles assez longues, à pétiole principal atteignant jusque 50 cm. et couvert de poils surtout à la face supérieure; feuilles imparipennées, 8-9-juguées, à folioles opposées; pétiolules velus, de 4-5 mm.; limbe membraneux, brun foncé à la face supérieure, brun clair à la face inférieure, avec 15-16 paires de nervures secondaires, réunies en arc sur le bord du limbe; limbe oblong, de 19 $\times$ 4 cm., atténué assez longuement aux deux extrémités, avec un acumen aigu très étroit et ayant jusqu'à 1 cm. 5 de longueur; nervure médiane couverte de poils à la face supérieure de la feuille et à la face inférieure. Inflorescence femelle paraissant terminale sur plusieurs des plantes récoltées, mais en réalité très nettement axillaire, avec des ramifications primaires seulement; à la base de l'inflorescence plusieurs bractées brunes étroites, aiguës et très velues, de 10-12 mm. de longueur; inflorescence de 4-5 cm. de longueur devenant plus grande lors de la formation des fruits; axe principal de l'inflorescence velu à la base, mais les poils deviennent rares à l'extrémité supérieure. Pédicelle floral glabre, mesurant env. 4 mm. prenant naissance à l'aisselle de trois bractées triangulaires, terminées en pointe, velues, de 2-3 mm. de longueur. Chaque fleur comprend une sorte de réceptacle en forme de plateau de 2 mm. 3 de diamètre, avec un calice à 4 lobes triangulaires, légèrement velus au voisinage du sommet et mesurant 2 mm. de longueur; pétales glabres, de forme ovale et atteignant 6 mm. de longueur sur 3 mm. de largeur; étamines 4 de 4 mm. de longueur, avec une anthère dorsifixe stérile, de contour ovale, représentant le quart de la longueur; disque circulaire portant de longs poils rougeâtres ayant près de 1/2 mm.; ovaire à partie inférieure ovoïde, très longuement atténué en pointe au sommet, velu, mesurant 2 mm. 5 de diamètre et 5-6 mm. de longueur, couronné par trois styles réfléchis vers le dehors, égalant le tiers ou le

quart de la longueur de l'ovaire; ovaire à une seule loge, avec un ovule unique suspendu près du sommet et à micropyle supérieur. Fleurs mâles et fruits mûrs inconnus.

Plante recueillie par le *P. Klaine*, 18 août 1896, n° 49 (Herbier Pierre).

Cette plante diffère de toutes les espèces de *Trichoscypha* décrites jusqu'à ce jour par la forme de l'ovaire atténué en pointe au sommet. Nous la désignerons sous le nom de *Tr. turbinata*, pour rappeler la forme conique de l'ovaire.

Dans un travail ultérieur, nous ferons connaître un certain nombre d'autres espèces, principalement celles qui ont été décrites en partie, mais non publiées, par le regretté Pierre.

Il est donné lecture de la communication qui suit :

Odontites cebennensis, espèce nouvelle découverte dans l'Aveyron,

par MM. les abbés H. COSTE et J. SOULIÉ.

Le sol de la France, et même de l'Europe presque entière, a été exploré avec tant de soin, surtout pendant les deux derniers siècles, que la découverte d'une nouvelle espèce végétale est devenue un fait extrêmement rare. Nous entendons l'espèce dans le sens classique, linnéen, le seul acceptable pour nous, et non d'après les idées étroites d'une certaine école qui, en pulvérisant l'espèce, a encombré nos Flores et nos Catalogues de tant de noms inutiles et porté le découragement au cœur de tant de jeunes débutants. Ce n'est que de loin en loin, à force de fouiller avec intelligence les rochers les plus abrupts et les plus sauvages de nos montagnes, que quelque chercheur intrépide a la bonne fortune de mettre la main sur une espèce qui se refuse à livrer son nom.

Cette agréable surprise était réservée à l'un de nous[1] cette année vers la fin de l'été. Au retour d'un double voyage et de fructueuses herborisations sur les sommets les plus élevés des Pyrénées, il résolut de faire encore, malgré la saison avancée, quelques recherches dans ces Causses des Cévennes qui depuis vingt ans nous fournissent, pour les échanges, tant de plantes

1. M. l'abbé Joseph Soulié.